

L'exequatur a été délivré à M. Horatio Moors, consul des Etats-Unis à Chorbouurg.

L'exequatur a été délivré à M. Van der Heyde, vice-consul des Pays-Bas à Calvi, avec juridiction sur la ville de Galeria et les cantons de Calvi et de l'Île-Rousse.

L'exequatur a été délivré à M. Alfredo Rojas, consul du Chili à Cannes.

L'exequatur a été délivré à M. Renato Gardini, consul d'Italie à Metz, avec juridiction sur le département de la Moselle.

L'exequatur a été délivré à M. Carlos Ycaza Santer, consul de l'Equateur à Bordeaux.

L'exequatur a été délivré à M. Gonzalo Escudero Moscoso, consul général de l'Equateur à Paris.

L'exequatur a été délivré à M. Server Djemal Bey, consul général de Turquie à Marseille.

L'exequatur a été délivré à M. Jorge Ricardo Vefarain, consul de Colombie à Cherbourg.

L'exequatur a été délivré à M. Jacques Thierant, consul de la république dominicaine à Paris.

L'exequatur a été délivré à M. Juan José Vernazza, vice-consul de la république argentine à Dijon.

L'exequatur a été délivré à M. André Bertrand, consul de Guatemala à Lyon, avec juridiction sur les départements suivants :

Rhône, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Jura, Doubs, Haute-Savoie, Ain, Loire, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Savoie et Isère.

L'exequatur a été délivré à M. Auguste Grawitz, consul général de Hongrie à Marseille, avec juridiction sur les départements suivants: Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse, Aveyron, Lozère, Ardèche, Cantal, Haute-Loire, Drôme, Isère, Aude, Tarn, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales et Corse.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Conseils municipaux.

Le Président de la République française, Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'article 43 de la loi du 5 avril 1834; Le conseil des ministres entendu;

Considérant que par suite des dissensions qui existent au sein du conseil municipal de la commune de Gasques, la majorité des membres en exercice n'assiste pas aux réunions et que, dans ces conditions, cette assemblée se trouve dans l'impossibilité d'exercer normalement ses attributions;

Considérant que le renouvellement du conseil municipal est le seul moyen de mettre fin à cette situation qui ne pourrait se prolonger sans compromettre gravement les intérêts de la commune,

Décète:

Art. 1^{er}. — Le conseil municipal de la commune de Gasques (Tarn-et-Garonne) est dissous.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Paris, le 27 février 1932.

PAUL DOUMER,

Par le Président de la République:
Le ministre de l'intérieur,
ALBERT MAHIEU.

Changements de nom de communes.

Par décrets en date du 20 février 1932, ont été autorisés les changements de nom des communes ci-après désignées:

La commune de Grosley (canton de Beaumont-le-Roger, arrondissement de Bernay, département de l'Eure), portera à l'avenir le nom de Grosley-sur-Risle.

La commune de Cons-la-Grandville (canton et arrondissement de Mézières, département des Ardennes), portera à l'avenir le nom de la Grandville.

La commune de Coulongo (canton de Saint-Savinien, arrondissement de Salines, département de la Charente-Inférieure), portera à l'avenir le nom de Coulongo-sur-Charente.

La commune de Faverges (canton et arrondissement de la Tour-du-Pin, département de l'Isère), portera à l'avenir le nom de Faverges-de-la-Tour.

La commune de Saint-Denis-le-Coyzérat (canton et arrondissement de Bourg, département de l'Ain), portera à l'avenir le nom de Saint-Denis-les-Dourg.

La commune de Droue (canton de Maintenton, arrondissement d'Alençon, département d'Eure-et-Loir), portera à l'avenir le nom de Droue-sur-Drouette.

La commune de Colonard (canton de Nocé, arrondissement d'Alençon, département de l'Orne), portera à l'avenir le nom de Colonard-le-Buisson.

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Liste des établissements reconnus d'utilité publique.

DATES DES DECRETS de reconnaissance.	TITRES DES ASSOCIATIONS OU FONDATIONS	SIEGES	DÉPARTEMENTS
30 décembre 1931.....	Association Champlonnelle.....	Paris, 11, rue Jean-Bouillat prolongée.	Seine.
18 janvier 1932.....	La Maison des champs de Saint-François-d'Assise.....	Paris, 16, rue du Général-Brunel.	Seine.
6 février 1932.....	Fondation dite « Hôpital des Jockeys de Maisons-Laffitte ».....	Maisons-Laffitte.....	Seine-et-Oise.
8 février 1932.....	Association d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du 3 ^e arrondissement.	Paris, mairie du 3 ^e arrondissement.	Seine.
9 février 1932.....	Corilo Paul Bert.....	Ronnes.....	Ille-et-Vilaine.
9 février 1932.....	Fondation dite « Maison des pupilles de la nation de Jouhe ».....	Jouhe.....	Jura.
20 février 1932.....	Fondation de Bourqueney.....	La-Charité-sur-Loire..	Sarthe.
20 février 1932.....	Les Amis des Invalides de Paris et de la Seine.....	Paris, 9, rue des Minimes.	Seine.
30 février 1932.....	Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose.....	Enghien-les-Bains.....	Seine-et-Oise.

MINISTÈRE DES FINANCES

Personnel des services du Trésor.

Par arrêté en date du 25 février 1932 du directeur de la comptabilité publique:

M. Tournaire (Marcel), chef de service de 2^e classe, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Mulhouse (Haut-Rhin), inscrit avec le n° 2 sur la liste d'aptitude au grade de chef des bureaux de trésorerie générale-premier fondé de pouvoirs, a été nommé chef des bureaux-premier fondé de pouvoirs clair et affecté, en cette qualité, à la tréso-

rie générale de l'Ardèche, pour y remplir les fonctions de premier fondé de pouvoirs.

M. Ogler (Armand), commis principal du Trésor de 5^e classe à la perception de Reims, 1^{re} division (Marne), inscrit avec le n° 52 sur la liste d'aptitude à l'emploi de chef de service de la catégorie « perception », a été nommé chef de service de 5^e classe et affecté,